

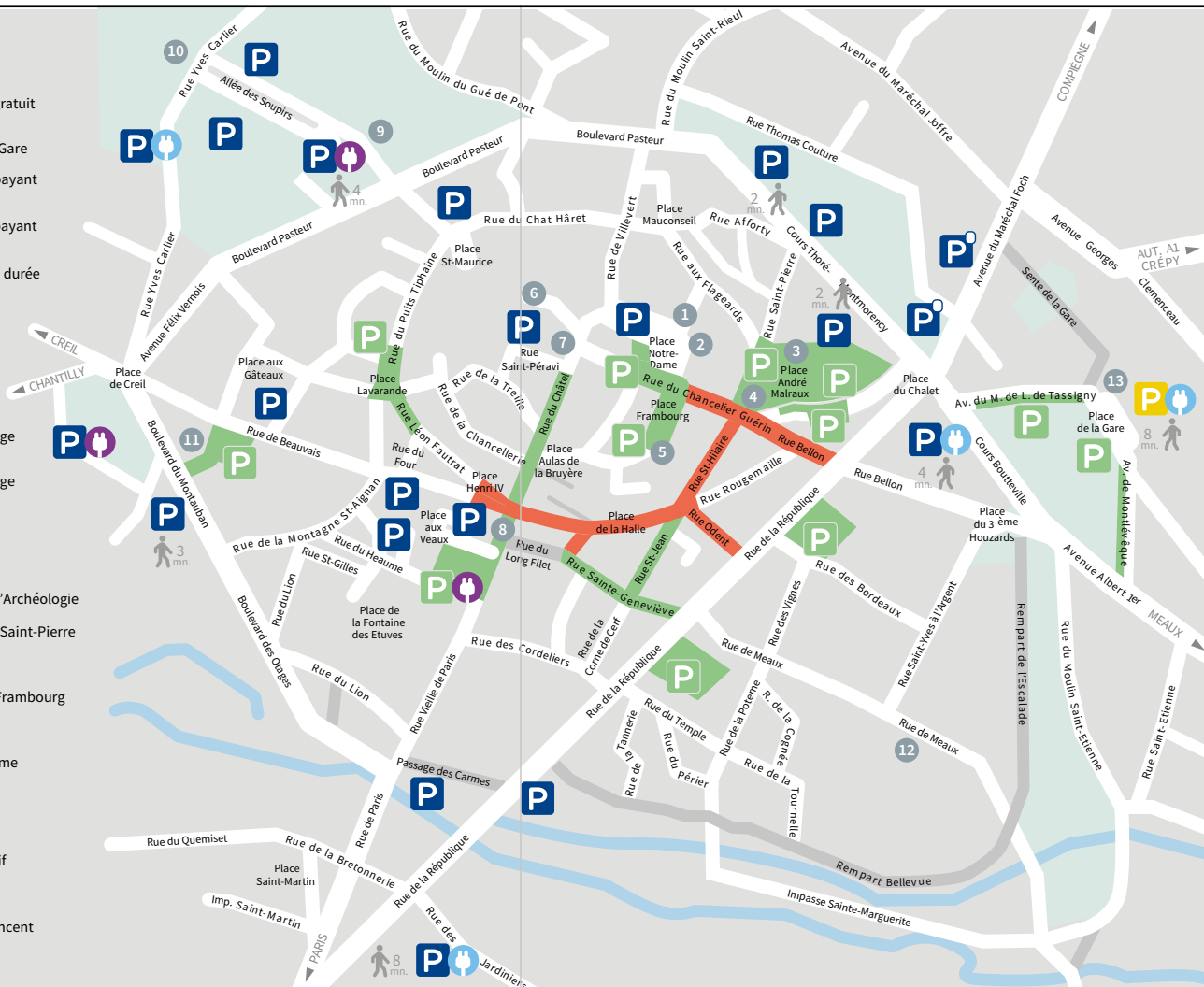
PARKINGS

-  Parking public gratuit
-  Parking payant Gare
-  Parking public payant Zone Rouge
-  Parking public payant Zone Verte
-  Parking public à durée limitée
-  Distance à pied du cœur de ville

SERVICES

-  Borne de recharge électrique
-  Borne de recharge en projet

- 1 Cathédrale
- 2 Musée d'Art et d'Archéologie
- 3 Ancienne Eglise Saint-Pierre
- 4 Médiathèque
- 5 Chapelle Saint-Frambourg
- 6 Château Royal
- 7 Office du Tourisme
- 8 Mairie
- 9 Tribunal
- 10 Complexe sportif
- 11 Sous-préfecture
- 12 Abbaye Saint-Vincent
- 13 Gare routière



Je suis un résident du centre-ville

Pour souscrire à un droit et/ou un abonnement résident, rendez-vous sur le site internet ou l'application Indigo Neo.

Vous devez vous munir des justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).
 - Le certificat d'immatriculation du véhicule mentionnant le nom du résident et l'adresse de son domicile à Senlis.
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité, téléphone fixe ou assurance habitation en cours) au nom du résident.

Tarifs Zone Verte - Résidents ayant un droit

PREMIER VÉHICULE	Mensuel*	20 €	DEUXIÈME VÉHICULE	Mensuel	10 €
	Annuel*	200 €		Annuel	100 €

*Ouvre également un droit de stationnement dans le parking de la Gare

Abonnement journalier pour résidents : 5,00 €.

Les résidents peuvent prendre un ticket journalier en Zone verte via l'application Indigo Neo.

Abonnement en ligne : <https://voirie.fr.parkindigo.com/senlis>



Je suis un professionnel travaillant au centre-ville

Je peux prendre un abonnement au parking de la Gare.

Tarif mensuel : 20,00 € - Tarif annuel : 200,00 €

INDIGO PARK :

Tél : 03 44 86 13 07 - Mail : P60012@groupe-indigo.com



Je suis un professionnel de santé

Le stationnement est gratuit pour les professionnels de santé intervenant à domicile, pour une durée de 1 an renouvelable, sous réserve de justificatifs :

- Preuve d'inscription à un ordre (sauf pour les orthophonistes).
- Feuille de soins attestant de la qualité du demandeur.
- Certificat d'immatriculation du véhicule au nom du professionnel libéral.
- Carte professionnelle ou extrait ADELI de l'année en cours justifiant l'inscription à un ordre médical.



Je suis une personne à mobilité réduite (PMR)

Les titulaires de la Carte Mobilité Inclusion mention Stationnement (CMI-S) ou de la carte Européenne de Stationnement peuvent se garer gratuitement sur toutes les places signalées, y compris les places payantes.

La durée maximale de stationnement est de 12 heures.



GUIDE DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE



Toutes les infos utiles
pour mieux stationner
à Senlis

INDIGO



Le stationnement à Senlis,
c'est simple et économique

Nombreux parcs
de stationnement
gratuits



3 applis
pour payer par mobile
votre stationnement

44

bornes de recharge
électriques



100

places
rouges



350

places
vertes



1h gratuite

en voirie, par jour et par véhicule
Possibilité de prendre 2 x 30 min.

Environ 1350 places

gratuites

(75% des places du centre-ville
et du pourtour)



40

places PMR



CONTACT

Mail Indigo voirie :

voirie-senlis.fr@group-indigo.com

Site de la ville :

<https://www.ville-senlis.fr>

Indigo Park, SA au cap de 2,00784 € - The Curve - 48/50 av. du Général de Gaulle - 92800 Puteaux - RCS Nanterre 330 229 644 - Imprimé en France
Photo non contractuelle - © Ville de Senlis - Cathédrale Notre-Dame - Éléus Communication - 07/25 - Ville de Senlis 11/25



Comment puis-je payer
mon stationnement ?

Vous pouvez payer votre stationnement :



Avec de
la monnaie



Par carte
bancaire

Vous pouvez également payer avec votre smartphone.

Vous n'avez plus besoin de retourner à votre véhicule pour positionner votre ticket de stationnement : il est désormais dématérialisé !

- Téléchargez gratuitement l'application de votre choix en quelques secondes.
- Géolocalisez-vous et sélectionnez la durée
- Prolongez facilement la durée de votre stationnement ou arrêtez ensuite la session à distance.

INDIGO
neo

flowbird.

payby
phone

TROIS APPLICATIONS DISPONIBLES SUR



Télécharger dans
l'App Store

et



DISPONIBLE SUR
Google Play



Je souhaite me garer
en centre-ville

Nouveau :
stationnement gratuit
entre 12h00 & 14h00

Bénéficiez
de 2 x 30 min. gratuites
dans les deux zones

En voirie, le stationnement est payant du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Gratuit le dimanche et les jours fériés. J'ai oublié de prendre un ticket, ou la durée autorisée par mon ticket est dépassée. Je suis passible d'un forfait de post stationnement (FPS) de 20,00€.

Zone Rouge - Courte durée 2h30 maximum

GRATUITÉ 30 min. deux fois par jour et par véhicule

15 min.	0,20 €	1h15	2,00 €	2h	4,00 €
30 min.	0,50 €	1h30	2,50 €	2h15	5,00 €
45 min.	1,00 €	1h45	3,00 €	2h30	20,00 €
1h	1,50 €				

Zone Verte - Longue durée 4h30 maximum

GRATUITÉ 30 min. deux fois par jour et par véhicule

15 min.	0,20 €	1h45	2,10 €	3h15	3,90 €
30 min.	0,50 €	2h	2,40 €	3h30	4,20 €
45 min.	0,80 €	2h15	2,70 €	3h45	4,50 €
1h	1,20 €	2h30	3,00 €	4h	4,80 €
1h15	1,50 €	2h45	3,30 €	4h15	5,10 €
1h30	1,80 €	3h	3,60 €	4h30	20,00 €

*Valable une seule fois par jour et par véhicule, et non séable.